

Mer, montagne,
campagne,
moi j'y vais !

10 000

Départs 2026
en vacances

RÉUNIONS
D'INFORMATION

le mercredi
8 avril 2026

Réunions à 15h et 18h,
à la salle des fêtes M.Dumoulin

2 dispositifs* :

- chèques vacances ANCV
- séjour de 60€ en autonomie
je pars, tu pars, il part

Toutes les infos sont à retrouver
sur le site de la ville.



Rouvroy

La municipalité
vous accompagne

Sous conditions de ressources



www.ville-rouvroy62.fr





1. ANCV (chèques vacances) - Aide financière

Nombre de parts fiscales	Revenu fiscal de référence Tout public Équivalence QF $\leq 900\text{€}$
1	$\leq 19\,440\text{€}$
1.5	$\leq 24\,300\text{€}$
2	$\leq 29\,160\text{€}$
2.5	$\leq 34\,020\text{€}$
3	$\leq 38\,880\text{€}$
3.5	$\leq 43\,740\text{€}$
4	$\leq 48\,600\text{€}$
4.5	$\leq 53\,460\text{€}$
5	$\leq 58\,320\text{€}$
1/2 part supplémentaire	4860€

2. Je pars, tu pars, il part (en totale autonomie)

Coefficient inférieur à 1500€ et un moyen de locomotion.

- * Réservation obligatoire en juillet/août (hors réservation all inclusive et agence de voyage)